

FICHE D'INSCRIPTION Le Foyer de l'APIJ

ANNEE 2019-2020

« Les informations recueillies lors d'une inscription sont enregistrées dans un fichier informatique. Elles sont uniquement destinées à un usage interne nécessaire au bon fonctionnement des activités et à des fins statistiques. Elles seront anonymisées dans les 3 ans après votre dernière inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en vous adressant à l'accueil »

Je soussigné(e) M, Mme
Responsable légal de l'enfant :
Adresse :
Téléphone : En cas d'urgence :
Code postal : Ville :
·
Autorise mon fils, ma fille, à participer au Foyer de l'APIJ qui est un accueil libre déclaré auprès de la DDCS et de la CAF.
Mon enfant peut venir et repartir librement de cet accueil qui est situé aux 25 rue Alsace Lorraine 42 130 BOEN SUR LIGNON, aux horaires d'ouverture qui sont les suivants :
En période scolaire :
Les mercredis de 13h00 à 18h00
➡ Les jeudis de 16h00 à 18h00
Les vendredis de 16h00 à 18h00
Les samedis de 9h00 à 12h00
Durant les vacances scolaires, d'autres horaires seront proposés. Ils vous seront présentés sur le site Internet et le Facebook de l'APIJ.
Le tarif est valable pour l'ensemble de la saison 2019-2020 (de septembre 2019 à Août 2020). Il varie en fonction du quotient familial, je m'acquitte donc de la somme de :
□ 4€ car mon quotient familial de la CAF est inférieur ou égal à 750,
□ 5€ car mon quotient familial de la CAF est compris entre 751 et 1099,
□ 6€ car mon quotient familial de la CAF est supérieur ou égal à 1100 ou que je ne suis pas sous le régime de la CAF.
Fait le
Signature :



FICHED, INSCRIPTION Le Foyer de l'APIJ

ANNEE 2019-2020

« Les informations recueillies lors d'une inscription sont enregistrées dans un fichier informatique. Elles sont uniquement destinées à un usage interne nécessaire au bon fonctionnement des activités et à des fins statistiques. Elles seront anonymisées dans les 3 ans après votre dernière inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et de suppression en vous adressant à l'accueil »

Je soussigné(e) M, Mme
Responsable légal de l'enfant :
Adresse :
Téléphone : En cas d'urgence :
Code postal : Ville :
Autorise mon fils, ma fille, à participer au Foyer de l'APIJ qui est un accueil libre déclaré auprès de la DDCS et de la CAF.
Mon enfant peut venir et repartir librement de cet accueil qui est situé aux 25 rue Alsace Lorraine 42 130 BOEN SUR LIGNON, aux horaires d'ouverture qui sont les suivants :
En période scolaire :
Les mercredis de 13h00 à 18h00
Les jeudis de 16h00 à 18h00
Les vendredis de 16h00 à 18h00
Les samedis de 9h00 à 12h00
Durant les vacances scolaires, d'autres horaires seront proposés. Ils vous seront présentés sur le site Internet et le Facebook de l'APIJ.
Le tarif est valable pour l'ensemble de la saison 2019-2020 (de septembre 2019 à Août 2020). Il varie en fonction du quotient familial, je m'acquitte donc de la somme de : □ 4€ car mon quotient familial de la CAF est inférieur ou égal à 750,
☐ 5€ car mon quotient familial de la CAF est compris entre 751 et 1099,
□ 6€ car mon quotient familial de la CAF est supérieur ou égal à 1100 ou que je ne suis pas sous le régime de la CAF.
Fait le